

UNHABITAT

Célébration européenne de la Journée Mondiale de l'Habitat

[EUROPEAN ECONOMIC AND SOCIAL COMMITTEE EECS]

"CITIES AND CLIMATE CHANGE"

Bruxelles, 3 octobre 2011

**EESC, hall VM3, Van Maerlant building
2 rue Van Maerlant, 1040 Bruxelles**

<p>Achille BASSILEKIN III Sous-Secrétaire Général Développement Economique Durable et commerce Secrétariat ACP</p>
--

Introduction

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'emblée vous dire combien le Secrétariat ACP se réjouit d'avoir été associé à cette **journée Mondiale de l'Habitat** ici à Bruxelles et à la présentation du Rapport 2011 sur les Etablissements Humains dont le Thème porte **les Villes et le Changement Climatique**.

Jetter les passerelles entre les deux thématiques pour mieux cerner les incidences que l'interaction de ces questions revêt pour le Groupe ACP est important et recèle quelques complexités têtues qu'il nous faut débusquer pour mieux mesurer l'impact dans l'espace urbain du changement climatique.

Le thème objet de notre réflexion est un carrefour de nombreuses implications pour les pays ACP du fait de leur statut économique, de leur place dans le processus de production et dans la configuration géographique globale, et enfin de leur trajectoire dans la marche vers la civilisation urbaine.

Quatre traits caractérisent les pays ACP dans ce débat :

I. Caractéristiques propres aux pays ACP

Les pays ACP présentent de nombreux éléments de vulnérabilité face au changement climatique car :

1. le Groupe ACP concentre en lui le nombre **le plus élevé de petits Etats insulaires en développement** éparpillés dans les Caraïbes, dans le Pacifique et en Afrique confrontés aux phénomènes connus de vous tous

dont je ne citerai que quelques uns ayant un impact grave sur leurs perspectives de développement durable :

- notamment l'érosion continue du littoral consécutive à la remontée graduelle du niveau des océans ;
- la salinité des sols qui rend l'activité agricole et pastorale difficiles ;
- le renouvellement constant d'équipements et les investissements pour garantir l'accès à l'eau potable des populations ;
- l'altération des écosystèmes ;
- le ralentissement de l'activité économique et commerciale résultant des cyclones et des ouragans ;
- la fragilisation de l'habitat consécutive aux inondations ;
- les déplacements de populations vers l'intérieur des îles pour rechercher plus de sécurité et le renouvellement des plans cadastraux et des aménagements urbains etc...

2. Le Groupe ACP, c'est également **la concentration la plus importante des pays les Moins Avancés** avec 40 de nos 79 membres qui sont dans cette catégorie qui rencontrent des vulnérabilités intrinsèques.

La Communauté internationale s'est à nouveau penchée il y a quelques mois à **Istanbul sur les défis qui sont ceux de ces pays et c'est intéressant de voir comment le Programme d'Action d'Istanbul sur la décennie 2011-2020 appelle à une action plus vigoureuse**, plus énergique de l'ensemble des partenaires au développement afin que les efforts d'adaptation de ces pays se concrétisent, y compris dans le domaine de l'habitat et des établissements humains.

3. La 3^{ème} caractéristique frappante pour les pays ACP dans le cadre de ce débat et **qu'il faut mettre en exergue**, c'est qu'ils sont tous dans la catégorie de ce que l'on appelle désormais **les pays les moins industrialisés**, catégorie de pays dont les habitants ont un revenu par tête d'habitant de moins de 50 dollars en terme d'exportation de produits manufacturés sur le total de leur exportations.

Le trait commun à l'ensemble de ces pays dits moins industrialisés, c'est qu'ils ont très peu contribué dans la configuration géographique globale, et cela reste vrai, aux émissions de gaz à effet de serre alors qu'ils paient le prix fort des effets du changement climatique qui affecte la survie de larges fractions de leurs populations.

- Le 4^{ème} aspect, c'est que le Groupe ACP concentre la majorité des pays où la marche vers l'urbanisation est rapide ; souvent chaotique et peu encadrée. Cela se traduit par un développement rapide de bidonvilles et tous les problèmes d'approvisionnement rendus plus complexes par une planification urbaine peu adéquate. En effet, la ville s'est muée progressivement en un espace d'expansion et de redistribution de la pauvreté à grande échelle et dont l'insécurité humaine est accentuée par les effets du changement climatique.

Après avoir passé en revue ces 4 caractéristiques structurantes propres aux pays ACP, quelles actions peuvent être envisagées pour accompagner les efforts de nos pays dans ce registre ?

II. Actions à envisager

Une réalité s'impose à l'observation, la prise en compte des aspects liés à l'habitat dans les stratégies nationales d'adaptation au changement climatique restent balbutiants et méritent d'être renforcés. C'est un aspect que met d'ailleurs en évidence le Rapport de 2011 car il souligne clairement que plusieurs de nos pays ont des capacités très limitées à identifier leurs vulnérabilités et par conséquent à les intégrer dans leurs stratégies nationales d'adaptation au changement climatique. Si une ébauche de réflexion sur l'impact du changement climatique sur les villes avait été amorcée dans le processus préparatoire à Copenhague en juillet 2009, ce n'est véritablement que le 3 Mars 2011 à Cape Town qu'a été

adoptée pour le cas de l'Afrique le *African mayors Climate Change Declaration* 2011 qui précise l'urgence pour les pouvoirs locaux et les Maires d'intégrer le changement climatique dans l'action des pouvoirs locaux et la mise en place de stratégies d'adaptation et de mécanismes institutionnels appropriés.

Force est de constater cependant que les villes ont de la peine dans nos pays à faire face aux effets immédiats induits par la variabilité du climat et à préparer la riposte de demain aux effets du changement climatique.

1. Il faut donc agir sans délai dans le sens de la construction de ces capacités institutionnelles et infrastructurelles ou renforcer celles qui existent. Nous sommes favorable à la mise **sur pied d'un cadre d'action tripartite** mobilisant d'une part les donateurs et partenaires financiers ; ensuite UN-Habitat pour son expertise ; et enfin nos Etats membres appuyés là où possible par nos organisations régionales :

- CARIBBEAN COMMUNITY CLIMATE CHANGE CENTRE (CCCCC)
- AFRICAN CLIMATE POLICY CENTRE (ACPC)
- Secrétariat du PACIFIC ENVIRONMENT PROGRAMME (SPEP)

L'objectif étant d'aider à la formulation et à la mise en œuvre de politiques appropriées de programme et de projets spécifiques dans le registre de l'habitat afin de développer la résilience des pays ACP et les positionner pour tirer partie des opportunités que peut offrir le changement climatique aux économies ACP en termes de création d'emplois et de la richesse.

2. Il s'agit de s'adapter dans l'urgence aux exigences immédiates et à celles qui pointent à l'horizon en matière de normes pour la construction de logement, d'efficacité énergétique, de modes de

transport, de consommation plus sobres, de recyclages, des impératifs sanitaires et surtout de consolidation du potentiel touristique qui reste la principale source de revenus de nombreux pays ACP.

3. Il faut que la mobilisation internationale pour le financement soit suivie de résultats pour assister ces pays dans le suivi de leurs stratégies nationales d'adaptation et la réalisation d'infrastructures conformes aux exigences de l'économie verte sobre en émission de carbone. Nos pays notent une prolifération de mécanismes multilatéraux, régionaux ou bilatéraux en matière d'appui au changement climatique mais l'accès à ces ressources reste laborieux du fait de la complexité des procédures.

Je vais conclure mon intervention en remerciant tous les partenaires institutionnels comme l'Union Européenne, les Agences spécialisées comme UN-Habitat, le PNUE et tous les autres qui se mobilisent pour appuyer les efforts des pays ACP afin que ces pays répondent pleinement aux défis d'un développement durable pour la stabilité de la planète. □